

Paris, le 10 avril 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

RÉNOVATION URBAINE : L'INDISPENSABLE RETOUR DE L'ÉTAT.

Le programme national de rénovation urbaine est un succès reconnu. Il a permis un vrai progrès des conditions de vie des habitants des quartiers concernés. Au regard des besoins, les moyens très conséquents déployés (12 milliards de subventions pour 42 milliards d'investissements) se sont néanmoins révélés insuffisants. C'est pourquoi, la décision de lancer une deuxième phase du plan pour ces quartiers, le nouveau programme de rénovation urbaine, est apparue indispensable.

Les moyens consacrés apparaissent toutefois là encore très insuffisants. La raison en est bien connue. L'effort financier repose presque exclusivement sur les épaules d'Action Logement dont les ressources ne suffisent pas. Comment comprendre que sur un tel sujet, au cœur du malaise de notre société, l'État, au plan financier, soit désormais absent ?

La demande d'un doublement des moyens du NPNRU afin qu'ils atteignent ceux du premier programme de rénovation urbaine, nécessite l'assurance d'un retour de l'engagement réel et pérenne de l'État. C'est pourquoi, les Présidents de l'USH et d'Action Logement demandent que la politique de rénovation urbaine soit reconnue comme une priorité nationale et que l'État affiche sans ambiguïté son retour financier, à parité avec Action Logement.

A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés. La mission fondatrice d'Action Logement, acteur de référence du logement social en France, est de faciliter le logement pour favoriser l'emploi. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses équipes mènent, sur le terrain, deux missions principales. Tout d'abord, construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Action Logement compte aujourd'hui un patrimoine de 950 000 logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Action Logement s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté. Pour en savoir plus : www.actionlogement.fr

A PROPOS DE L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 730 organismes Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm, l'Union d'économie sociale pour l'accession à la propriété et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2015, 84 500 logements locatifs et foyers ont été financés par les organismes Hlm qui détiennent et gèrent 4,8 millions de logements et logent plus de 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont aussi des acteurs importants de l'accession sociale à la propriété : 12 400 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés. Pour en savoir plus : www.union-habitat.org

CONTACTS PRESSE

Action Logement

Aude Vayre : 01 55 30 70 81 / Marie-France BERGAMO : 01 55 30 70 77 / actionlogement@grayling.com

Direction de la Communication : Aurélia Leroux / Jean-François Faucher communication@actionlogement.fr

Union Sociale pour l'Habitat

Direction de la Communication : Joachim Soënard / Christine Dalle / Alice Grapinet - Tél. : 01 40 75 52 70 ou 52 56